**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D’ENSEIGNEMENT

## ESS – FRANÇAIS 2

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 03 32 02 U 21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1994,**

**sur avis conforme de la Commission de concertation**

|  |
| --- |
| **ESS – FRANÇAIS 2****enseignement secondaire superieur de transition** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
	1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

**Contribuer à l'ouverture d'esprit au changement :**

 favoriser l'expression orale et écrite dans un but de communication inter culturelle ;

 accéder à d'autres systèmes de valeurs par l'étude de textes d'auteurs.

**Participer au développement des capacités d'autonomie et de liberté :**

 aider à constater la pluralité des systèmes de référence, des modes de pensées, de vie;

 préparer à faire des choix, résoudre des problèmes, poser des actes en harmonie avec ces choix ;

 favoriser une attitude d'engagement.

**Développer l'esprit critique, l'efficacité, la créativité, la tolérance par la maîtrise d'outils d'analyse**

 favoriser le développement d'esprit critique et de synthèse;

 développer des aptitudes à la réceptivité;

 développer le souci de la précision dans l'observation et de l'objectivité dans la relation des faits;

 développer l'habitude de recourir à des sources d'information appropriées.

**Participer à l'épanouissement de qualités personnelles permettant d'assurer son rôle dans la société présente et future :**

 faire prendre conscience de ses possibilités et renforcer la confiance en soi ;

 développer des aptitudes à l'application de méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision) ;

 faciliter l'intégration des connaissances dans un système de valeurs et un réseau ordonné de connaissances ;

 développer le goût de la communication.

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**2.1 Capacités**

* répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé;
* situer un document de tout type d'expression orale ou écrite selon le schéma de communication et y repérer les fonctions du langage;
* identifier les procédés d'auteurs pour situer dans le temps, dans l'espace, pour comprendre le point de vue, pour distinguer le réel de la fiction, pour découvrir la structure du raisonnement;
* transmettre un message oral ou écrit en utilisant les techniques d'argumentations appropriées;
* écrire un message de portée générale en respectant les règles de lisibilité, ponctuation, paragraphes, disposition, précision et adéquation au lexique, adaptation au destinataire et tout particulièrement l’orthographe.

**2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite des unités d'enseignement suivantes:

* + - ESS FRANCAIS 1 - code 033201 U21D1
		- ESS FRANCAIS RENFORCEMENT EN ORTHOGRAPHE –

 code 038101 U21D1

**3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **3.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Français | CG | A | 96 |
| **3.2. Part d’autonomie** |  | P | 24 |
| Total des périodes |  |  | **120** |

**4. PROGRAMME**

**L'étudiant sera capable de :**

**DE COMPRENDRE, ANALYSER, SYNTHETISER, JUGER** les divers types de messages oraux et écrits en usage dans notre société.

* conversation, débat enregistré, journal parlé, message théâtral et télé-théâtral, chanson, dialogue cinématographique, message publicitaire ainsi que les œuvres littéraires
* en les considérant comme source d'émotion esthétique et comme objet de réflexion;
* en les situant dans le contexte de l'époque et dans la perspective historique où elles s'insèrent ;
* en mesurant, grâce au schéma de communication et aux fonctions du langage (intentions et moyens : entre autres, les moyens de persuasion, de séduction et du conditionnement) leur portée synchronique et diachronique, leurs dimensions culturelle, sociale, économique, politique, éthique ;
* faire des lectures personnelles prolongeant ces apprentissages.

**D’INTEGRER ces diverses informations dans un système personnel de valeurs et un réseau ordonné de connaissances.**

**DE MAITRISER l'expression orale et écrite dans diverses formes de communication et les fonctions du langage qu'il sera appelé à utiliser dans la vie courante:**

rapport, exposé, résumé, compte-rendu analytique et critique, débat, réponse à une enquête, motion, entretien téléphonique, communication audio-visuelle, etc.;

**ainsi que les utilisations du langage qui n'ont pas nécessairement pour objectif la communication :**

épanchements personnels, impressions, sentiments, rêves, remise en question, opinions, associations de sons et de rythme.

**5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**En fin de formation, l'étudiant MAITRISERA LES COMPETENCES suivantes :**

 ***résumer les idées essentielles d'un texte non vu, les critiquer, y rattacher sa (ses) conception (s) personnelle (s) et élaborer une synthèse en relation avec les courants de pensée étudiés;***

 ***présenter l'analyse d'un ouvrage (narration longue, essai, dialogue, poèmes, pièce de théâtre, scénario, étude) restitué dans son contexte historique et social.***

**Pour ces deux activités, LE DEGRE DE MAITRISE sera atteint si l'étudiant est capable:**

* de définir des procédés ou systèmes d'analyse, des lois, des contraintes et des modes de fonctionnement propres aux genres;
* d'appliquer les systèmes d'analyse étudiés.

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.

**7. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.